



## Règlement 2020/2021

### Championnats Régionale 1 – Régionale 2 – Régionale 3 (équipe 1) seniors hommes – Pratique à 11

A l'issue de la saison 2019/2020, et à titre transitoire pour la saison 2020/2021, la R1 sera composée de 16 équipes, la R2 de 26 équipes et la R3, des autres équipes.

#### I. Pour la saison 2020/2021

##### 1. Déroulement des championnats

###### a. Championnat de R1

- Les équipes de R1 seront réparties dans 2 groupes (A et B) soit 8 par groupe.
  - La répartition se fera en fonction des critères sportifs (classement des saisons précédentes y compris les promus)
- Le championnat se déroulera en 2 phases.
  - a.1) Phase 1 : Déterminer les équipes participant au play-off et celles participant au play-down**
- Les équipes se rencontrent lors de cette phase 1 en matches aller/retour.
- Le classement est effectué par addition de points
  - Victoire : 4 points
  - Nul : 2 points
  - Défaite : 1 point
  - Perdu par forfait ou pénalité : 0 point
- En cas d'égalité de points, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre pour départager les équipes concernées :
  - Goal average général ; en cas d'égalité persistante,
  - Goal average particulier ; en cas d'égalité persistante,
  - Nombre de buts marqués à l'extérieur comptant double dans les deux rencontres ayant opposé les équipes à égalité et calcul du goal average dans ce cas ; en cas d'égalité persistante,
  - Meilleure attaque ; en cas d'égalité persistante,
  - Nombre de points obtenus sur les rencontres à l'extérieur ; en cas d'égalité persistante,
  - Classement des équipes en retirant les résultats obtenus avec l'équipe classée à la dernière place de la poule et application des critères précédents ; en cas d'égalité persistante,
  - Tirage au sort entre les équipes concernées
- Le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>nd</sup> et le 3<sup>ème</sup> de Chaque poule seront qualifiés pour la poule haute.
- Le 4<sup>ème</sup>, le 5<sup>ème</sup>, le 6<sup>ème</sup>, le 7<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> seront reversées dans la poule basse.



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :  
Fédération Française de Football (**FFF**)  
Caribbean Football Union (**CFU**)  
Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (**CONCACAF**)



## a.2) Phase 2 :

### i) Play – off

- Les équipes jouent **en matches aller-retour** soit **10** journées de championnat
- Le classement se fait par addition de points comme en phase 1
- L'équipe classée 1<sup>ière</sup> de ce play – off sera déclaré « **Champion** » de R1 saison 2020-2021
- Le 1<sup>ier</sup>, le 2<sup>nd</sup>, le 3<sup>ième</sup> et le 4<sup>ième</sup> seront qualifiés pour la « **Coupe VYV** » de la saison 2021-2022
- Toutes les équipes participant au play – off seront maintenues en R1 pour la saison 2021-2022
- En cas d'égalité de points, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre pour départager les équipes concernées :
  - Goal average général ; en cas d'égalité persistante,
  - Goal average particulier ; en cas d'égalité persistante,
  - Nombre de buts marqués à l'extérieur comptant double dans les deux rencontres ayant opposé les équipes à égalité et calcul du goal average dans ce cas ; en cas d'égalité persistante,
  - Meilleure attaque ; en cas d'égalité persistante,
  - Nombre de points obtenus sur les rencontres à l'extérieur ; en cas d'égalité persistante,
  - Classement des équipes en retirant les résultats obtenus avec l'équipe classée à la dernière place de la poule et application des critères précédents ; en cas d'égalité persistante,
  - Match d'appui sur un terrain neutre. Les modalités de cette rencontre seront communiquées par le CDL avant la rencontre.

### ii) Play – down

- **Les résultats obtenus lors de la phase 1 entre les équipes d'un même groupe seront conservés.**
- Les équipes du groupe A joueront en match aller-retour contre les équipes du groupe B soit **10 journées**. Les équipes d'un même groupe lors de la phase 1 ne se rencontreront donc pas.
- Le classement se fera par addition de points comme en phase 1
- A l'issue du play – down, **les équipes classées 6<sup>ième</sup>, 7<sup>ième</sup>, 8<sup>ième</sup>, 9<sup>ième</sup> et 10<sup>ième</sup> seront reléguées en R2** pour la saison suivante. Les équipes classées **de la 1<sup>ière</sup> à la 5<sup>ième</sup> place seront maintenues en R1** pour la saison 2021-2022.
- En cas d'égalité de points, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre :
  - Goal average général ; en cas d'égalité persistante,
  - Goal average particulier ; en cas d'égalité persistante,
  - Nombre de buts marqués à l'extérieur comptant double dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité et calcul du goal average dans ce cas ; en cas d'égalité persistante,
  - Meilleure attaque ; en cas d'égalité persistante
  - Nombre de points obtenus sur les rencontres à l'extérieur ; en cas d'égalité persistante,

---

#### LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 – 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99

[secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr](mailto:secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr)

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (FFF)  
Caribbean Football Union (CFU)



Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)

- Classement des équipes en retirant les résultats obtenus avec l'équipe classée à la dernière place de la poule et application des critères précédents ; en cas d'égalité persistante,
- Un match d'appui sur terrain neutre si le classement des équipes devait donner lieu à une rétrogradation en R2. Les modalités de cette rencontre seront communiquées par le CDL avant la rencontre.

## b. Championnat de R2

- Les équipes de R2 seront réparties dans 2 groupes (A et B) soit 13 par groupe, sur décision du CDL.
  - Dans la mesure du possible mais pas de façon obligatoire, la répartition se fera en fonction des critères géographiques et sportifs tenant compte des points ci-après :
    - Les promus de R3 seront répartis dans les deux groupes avec au minimum 2 dans chaque groupe
    - L'équipe reléguée de R1 sera placée dans l'un des 2 groupes tenant compte de la répartition géographique et/ou de la répartition des promus de R3.
    - Les équipes maintenues en R2 suite à la décision (4 équipes) du COMEX du 16 avril 2020 seront équitablement réparties dans les 2 groupes.
    - En cas de litige, un tirage au sort pourra être fait pour compléter les groupes si les critères géographiques n'étaient suffisamment marqués.
- Le championnat se jouera **en match aller-retour** dans chaque groupe.
- Le classement est effectué par addition de points
  - Victoire : 4 points
  - Nul : 2 points
  - Défaite : 1 point
  - Perdu par forfait ou pénalité : 0 point
- Le titre de « **Champion** » de R2 saison 2020-2021 se jouera par un-barrage en match aller-retour, entre l'équipe classée 1ere du groupe A et celle classée 1ere du groupe B. Les modalités de ce barrage seront définies avant le 1<sup>ier</sup> match.
- **Le 1<sup>er</sup> de chaque groupe soit 2 équipes accèdent à la R1** pour la saison 2021-2022
- **La 3<sup>ème</sup> équipe accédant à la R1** à l'issue de la saison sera le vainqueur d'un barrage en match aller-retour opposant l'équipe classée 2<sup>e</sup> du groupe A à celle classée 2<sup>e</sup> du groupe B une fois le classement homologué. Les modalités de ce barrage seront définies avant le 1<sup>er</sup> match.
- **Les équipes classées 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> de chaque groupe, soit 6 équipes, seront reléguées en R3** pour la saison 2021-2022
- En cas d'égalité de points, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre pour départager les équipes concernées :
  - Goal average général ; en cas d'égalité persistante,
  - Goal average particulier ; en cas d'égalité persistante,

## LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 – 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99

[secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr](mailto:secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr)

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général



# LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (**FFF**)  
Caribbean Football Union (**CFU**)



Confederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (**CONCACAF**)

- Nombre de buts marqués à l'extérieur comptant double dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité et calcul du goal average dans ce cas ; en cas d'égalité
- Meilleure attaque ; en cas d'égalité persistante,
- Nombre de points obtenus sur les rencontres à l'extérieur ; en cas d'égalité persistante,
- Classement des équipes en retirant les résultats obtenus avec l'équipe classée à la dernière place de la poule et application des critères précédents ; en cas d'égalité persistante,
- Un match d'appui sur terrain neutre si le classement des équipes devait donner lieu à une accession en R1 ou une rétrogradation en R3. Les modalités de cette rencontre seront communiquées par le CDL avant la rencontre.

## c. Championnat de R3

- Les équipes 1 de R3 inscrites dans un seul groupe.
- Le championnat se jouera **en match aller-retour** dans ce groupe unique.
- Le classement est effectué par addition de points
  - Victoire : 4 points
  - Nul : 2 points
  - Défaite : 1 point
  - Perdu par forfait ou pénalité : 0 point
- **Le 1<sup>er</sup> est déclaré « Champion »** de R3 saison 2020-2021
- **Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> accèdent à la R2** pour la saison 2021-2022
- En cas d'égalité de points, les critères suivants seront appliqués dans l'ordre pour départager les équipes concernées :
  - Goal average général ; en cas d'égalité persistante,
  - Goal average particulier ; en cas d'égalité persistante,
  - Nombre de buts marqués à l'extérieur comptant double dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité et calcul du goal average dans ce cas ; en cas d'égalité
  - Meilleure attaque ; en cas d'égalité persistante,
  - Nombre de points obtenus sur les rencontres à l'extérieur ; en cas d'égalité persistante,
  - Classement des équipes en retirant les résultats obtenus avec l'équipe classée à la dernière place de la poule et application des critères précédents ; en cas d'égalité persistante,
  - Un match d'appui sur terrain neutre si le classement des équipes devait donner lieu à une accession en R2. Les modalités de cette rencontre seront communiquées par le CDL avant la rencontre.

## II. Pour la saison 2021/2022

Reprise des championnats à 11 seniors hommes selon l'architecture décrite dans les règlements en vigueur en 2019-2020, avant la crise du COVID.

---

### LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 – 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99

[secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr](mailto:secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr)

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général